

ABONNEMENT

| Saumur | |
|----------------------|--------|
| Un an | 25 fr. |
| Six mois | 13 |
| Trois mois | 7 |
| Poste | |
| Un an | 30 fr. |
| Six mois | 16 |
| Trois mois | 8 |

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne. 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 2 SEPTEMBRE

MANIFESTE

DE
M. le Comte de Paris

FRANÇAIS,

Une lutte décisive est engagée. Il s'agit d'arracher le pouvoir à la faction qui vous opprime, qui a compromis gravement la fortune publique et violé vos libertés les plus chères. Que les bons citoyens marchent d'accord vers ce but. Rien ne doit les diviser.

Conservateurs, restez unis. Vous surtout, partisans de la Monarchie, que la cause dont je suis le représentant a rassemblés autour de moi, donnez l'exemple de la concorde et du patriotisme. Là où vous avez des candidats, soutenez-les énergiquement. Ailleurs, inspirez-vous des nécessités de la lutte et ne traitez pas en ennemis ceux qui combattent les mêmes adversaires que vous.

Vos nouveaux mandataires auront une grande tâche à remplir. Après avoir, par des actes réparateurs, porté remède aux maux les plus pressants, ils rendront au pays le droit de disposer de lui-même.

En 1884, le parti républicain, au mépris de son principe et de ses engagements, a effacé des lois constitutionnelles la disposition qui réservait l'avenir. Il a prétendu emprisonner la France dans la République et lui fermer toute voie légale pour en sortir.

Une révision nouvelle mettra un terme à cette servitude, rendra la parole à la Nation et préparera ainsi l'avènement d'un régime qui rétablisse la paix religieuse, qui apporte à nos institutions la stabilité, à notre société démocratique le calme dans l'exercice de la liberté.

Lorsque l'heure sera venue, vous vous rappellerez ce que la Monarchie a été dans le passé. Je vous ai dit ce qu'elle serait dans l'avenir.

Catholiques, chrétiens, pourriez-vous hésiter? Quel gouvernement vous donnerait plus de garanties que la Monarchie pour l'éducation de vos enfants et le respect de vos consciences? Quel gouvernement saurait mieux honorer la religion sans la compromettre et assurer à ses ministres l'indépendance dont ils ont besoin pour l'accomplissement de leur mission?

Impérialistes, je ne vous demanderai pas de renier vos souvenirs, mais refuseriez-vous votre appui à la Monarchie, forte de l'assentiment national, le jour où il serait établi que seule elle est le salut?

Vous qui, de bonne foi, avez cherché à fonder une République honnête, une République conservatrice, vous ne continuerez pas à défendre indéfiniment contre l'expérience une forme de gouvernement condamnée par ses résultats.

Vous tous enfin, qui voulez le relèvement de la France, au dedans et au dehors, vous le demanderez vainement à des gouvernements d'un jour. La Monarchie seule vous le donnera.

Ce sera l'œuvre de demain. Celle d'aujourd'hui, vous allez l'accomplir. Votez sans craindre les menaces d'un pouvoir qui ne durera plus assez pour les exécuter.

Ayez confiance, Dieu remet dans vos mains les destinées de la Patrie.

PHILIPPE, COMTE DE PARIS.

Sheen-House, 28 août 1889.

LE 22 SEPTEMBRE

Le 22 septembre, les électeurs auront à se prononcer sur l'état de choses et à donner leur opinion sur les hommes et la Constitution qui prétendent s'imposer éternellement à eux.

Depuis longtemps, pour des causes qu'ils ont fréquemment et longuement développées devant le pays, à la tribune parlementaire, dans la presse, dans les réunions publiques et privées, les royalistes réclamaient la révision et voulaient que le pays rentrât en possession de lui-même. Sur le tard, d'autres fractions politiques ont exprimé la même volonté. Un grand courant révisionniste s'est formé dans le pays, et les élections du 22 septembre auront une signification à laquelle les hommes du gouvernement ne pourront plus même feindre de se méprendre.

Mais, furieux d'être obligés de céder à ce courant de révision, devenu irrésistible, ces hommes reprochent aux royalistes de dissimuler leurs sentiments et de ne pas oser attaquer de front la République.

Il serait difficile d'attaquer de front un régime qui n'en a pas; les républicains contre lesquels nous combattons sont plus divisés que jamais. Unis un moment contre le péril boulangiste, ils ont bientôt recommencé à se quereller.

Depuis M. Jules Ferry jusqu'au pseudo-anarchiste Lissagaray, en passant par Clémenceau et Reinach, autant d'hommes, autant d'ambitions, autant de partis.

Les divisions intestines aident singulièrement notre besogne.

Elle est du reste fort simple et notre programme est aussi net que court. Il se résume en un mot: Nommons d'honnêtes gens; non-seulement des gens qui soient incapables de tremper eux-mêmes dans des affaires louches, mais qui soient capables de découvrir, d'arrêter et de punir les tripoteurs.

Nous ne voulons pas seulement des députés qui soient personnellement honnêtes; nous voulons un pouvoir honnête et une Chambre honnête.

Les journaux républicains eux-mêmes nous ont montré ce que l'on devait penser de la dernière Assemblée.

Voici, par exemple, quelques citations extraites des journaux amis des opportunistes.

On va voir qu'elles sont édifiantes.

« Beaucoup de députés exploitent leur influence comme on exploite un fonds de commerce. »

Qui dit cela?

Les Débats, journal républicain.

« Les ministres ont le malheur d'avoir été

mêlés à un tas d'affaires véreuses dans lesquelles ont été touchées d'énormes commissions. »

Qui dit cela?

Le XIX^e Siècle, journal républicain

« Ni hommes ni femmes, tous crapules. »

Qui dit cela?

Le Radical journal républicain.

« La Chambre, c'est Wilson. »

Qui dit cela?

Le Cri du Peuple, journal républicain.

« Les pouvoirs publics sont touchés l'un après l'autre par les éclaboussures de toutes les immondices. »

Qui dit cela?

La Justice, journal républicain.

« Si les gendarmes faisaient une promenade dans les couloirs du Parlement, ils seraient tentés d'arrêter bien des gens qui péroreraient dans les coins. »

Qui dit cela?

Le Parti National, journal républicain.

« En réalité, Wilson a fait en grand ce que la plupart de ses collègues ont fait en petit. »

Qui dit cela?

Le Siècle, journal républicain.

Et, résumant toutes ces opinions de républicains, Jules Simon, un vieux républicain, a lancé à la face de ce régime pourri cette apostrophe qui résume tout ce que vous venez de lire, et qui flétrit à jamais le gouvernement opportuniste déshonorant qu'il s'agit d'abattre aux élections :

République, ton nom est venalité.

Nous ne voulons pas qu'on en puisse dire autant de la prochaine Assemblée. C'est pour cela que nous ne devons voter que pour des candidats, non-seulement personnellement honnêtes, mais bien décidés à exiger du Gouvernement et de la Chambre qu'ils éliminent les hommes tarés contre lesquels les journaux républicains eux-mêmes ont pu lancer de si sanglantes accusations.

UNE DATE

M. Carnot s'est sagement refusé à faire un manifeste. Qu'aurait-il pu dire sans froisser les opportunistes ou sans s'aliéner les radicaux, sans mécontenter les antirévisionnistes et sans désavouer les politiciens partisans de la révision restreinte et conditionnelle? Donc M. Carnot se taira, mais les feuilles officieuses sont maladroites lorsqu'elles prétendent que jamais il n'a été question d'un manifeste, car même dans le Conseil tenu à Fontainebleau, un débat s'est engagé à ce sujet.

Nous ne pouvons pas avoir une affiche présidentielle, ont dit certains ministres, ayons, du moins, une date, et c'est ainsi que les élections ont été définitivement fixées au 22 septembre.

Or, qu'est-ce que le 22 septembre? L'anniversaire de la proclamation de la République en 1792. Voilà donc, selon les expressions de la Voix, la politique de M. Carnot placée « sous l'égide de la grande mémoire laissée par les hommes de la Convention ». Et la Voix ajoute: « La comparaison ne sera pas avanta-

geuse » au gouvernement. A un tout autre point de vue, nous estimons que la comparaison devra éclairer les électeurs.

On sait ce qu'a produit la République de 1792. On sait que la Révolution noya dans le sang les généreuses réformes de 1789, et que la guillotine arrêta de son couperet le magnifique mouvement qui marqua la fin du siècle dernier. Et voilà ce qu'implicitement le gouvernement se propose de glorifier: or, de la glorification à l'imitation du crime, il n'y a pas loin. Les scélérats qui resteront à jamais cloués au pilori de la conscience publique n'étaient pas tous au début de sinistres gredins, les sensibles devinrent des fauves, et la peur, plus encore que la frénésie jacobine, changea les faiseurs d'idylles en tyrans ivres de massacres.

Nous ne croyons pas que la perspective de cette marche en arrière tente beaucoup les électeurs qui trouvent que le scandale a trop duré et qui ne tiennent pas à payer de leur tête, ou tout au moins de leur fortune, grande ou petite, les expédients humanitaires de ces politiciens qui s'enverraient mutuellement à l'échafaud. C'est pourquoi M. Carnot a commis une faute considérable en fixant la consultation nationale à une date qui, à elle seule, montre bien que la République ne peut être ni modérée, ni progressiste, car elle est prisonnière de son exécrable origine.

Au reste, la Justice dit qu'on ne peut pas « ramener tous les programmes divergeants du parti républicain à un programme moyen ». La Voix, de son côté, assure qu'il « ne se pourrait pas commettre de plus grand crime » que « le renouvellement du coup des 363 ». D'autre part, les feuilles opportunistes estiment que l'on ne doit pas sortir du statu quo, — sauf à substituer M. Ferry à M. Constans — et le Journal des Débats dirige les traits les plus acérés de son éloquence centre gauche contre les radicaux qu'elle accuse d'avoir créé le boulangisme.

Voilà où en est la République. Elle ne peut ni reculer, ni avancer, ni piétiner sur place. Et de tous les points du pays, les républicains vont entendre le cri de malédiction poussé contre eux par le suffrage universel.

Maudire la République, c'est bien. La remplacer serait mieux. Et il est cent fois plus facile de restaurer la Monarchie que de consolider la République. LOUIS D'ESTAMPES.

UNE CONFESSION

Ce que le parti républicain a de mieux à faire, écrit M. Millerand dans la Voix, c'est sa confession générale.

« Etablissons d'abord notre ferme résolution d'arracher enfin la République à l'ornière où elle est embourbée; renonçons à justifier par des prétextes menteurs l'inaction mortelle où les précédents Parlements se sont endormis; disons hardiment que nous avons mal fait, que maintenant nous allons mieux faire et surtout disons ce que nous voulons faire. »

Puis, en veine de franchise, M. Millerand continue :

« Ce qui met le parti républicain en mau-

vaise posture devant le corps électoral, c'est moins encore l'incohérence de sa politique, son impuissance à rien réformer, la stérilité de son effort et la nullité de son œuvre, que l'attitude sans dignité et sans franchise de ses chefs, de ses principaux orateurs et de la plupart de ses candidats dans un moment critique où le pays tout entier sent que l'heure est venue pour tout le monde, mandataires et mandants, d'un public et loyal examen de conscience. »

Nous ne prétendons pas que M. Millerand ait tort. Il y a bien d'autres reproches à adresser au parti républicain, mais ceux-ci suffiraient au besoin. Seulement le pays n'est plus à l'heure des illusions. Il sait fort bien que le parti républicain, quand même il le voudrait, ne peut plus changer de politique. Il sait surtout qu'il ne le veut pas. Si, d'ailleurs, la politique opportuniste est mauvaise, la politique radicale ne vaut guère mieux.

Le pays ne veut plus de l'une et repousse l'autre. On s'en apercevra.

UNE PROFESSION DE FOI

M. Edouard Hervé adresse aux électeurs du huitième arrondissement de Paris la profession de foi suivante :

« Messieurs les Electeurs,

« Etes-vous convaincus, comme moi, que la France est mal gouvernée depuis dix ans ?

« Etes-vous, comme moi, décidés à faire tout pour que cette situation cesse ?

« Voulez-vous, parmi les noms qui vous sont proposés, choisir celui qui représente la protestation la plus nette contre l'ordre de choses actuel ?

« Dans ce cas, votez pour moi.

« Je ne suis pas républicain ; je ne l'ai jamais été : mon idéal politique est la Monarchie.

« La prochaine Chambre, je le sais, ne tranchera pas la question de la forme du gouvernement.

« Vos nouveaux députés ne feront pas la révision : ils se contenteront de la préparer.

« Ils vous délivreront de l'oppression sous laquelle vous tient un parti sans scrupules et sans pudeur.

« Ils restaureront l'honnêteté dans l'exercice du pouvoir, l'ordre dans les finances, l'impartialité dans l'administration ; ils feront la paix avec la religion, aboliront les lois d'exception, rendront au suffrage universel son indépendance, à la nation la libre disposition d'elle-même.

« Ils se tourneront alors vers le pays ; ils reviendront devant les électeurs et leur diront : « Nous vous avons restitué les droits que les républicains vous avaient enlevés ; usez-en, choisissez votre gouvernement, décidez de votre avenir. »

« Telle sera, Messieurs, l'œuvre que la future Chambre accomplira, l'œuvre à laquelle je tiendrai à honneur de m'associer, l'œuvre de la délivrance nationale.

» Edouard HERVÉ,

» Candidat du Comité conservateur. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Les sept circonscriptions de Maine-et-Loire

Au moment où s'ouvre la période électorale, nous croyons utile de reproduire de nouveau le tableau des sept circonscriptions électorales de Maine-et-Loire avec les cantons que chacune renferme.

ANGERS

1^{re} CIRCONSCRIPTION

Elle comprend les cantons de :

| | Habitants. | Élect. insc. |
|----------------------|----------------|---------------|
| Angers (Nord-Est), | 39.478 | 10.803 |
| Angers (Nord-Ouest), | 24.795 | 6.406 |
| Angers (Sud-Est), | 30.780 | 6.977 |
| Tiercé, | 8.465 | 2.652 |
| Totaux, | 103.518 | 26.838 |

ANGERS

2^e CIRCONSCRIPTION

Elle comprend les cantons suivants :

| | Habitants. | Élect. insc. |
|-----------------------|---------------|---------------|
| Chalonnes-sur-Loire, | 10.417 | 3.299 |
| Louroux-Béconnais, | 10.640 | 3.121 |
| Les Ponts-de-Cé, | 20.658 | 6.368 |
| Thouarcé, | 17.766 | 5.624 |
| St-Georges-sur-Loire, | 11.765 | 3.567 |
| Totaux, | 71.246 | 21.970 |

BAUGÉ

Tout l'arrondissement, soit :

| | Habitants. | Élect. insc. |
|----------------|---------------|---------------|
| Baugé, | 14.324 | 4.336 |
| Beaufort, | 13.130 | 4.103 |
| Durtal, | 11.476 | 3.374 |
| Longué, | 14.115 | 4.266 |
| Noyant, | 10.431 | 3.140 |
| Seiches, | 10.022 | 3.063 |
| Totaux, | 73.198 | 22.282 |

CHOLET

1^{re} CIRCONSCRIPTION

Elle comprend les cantons de :

| | Habitants. | Élect. insc. |
|----------------|---------------|---------------|
| Chemillé, | 14.681 | 4.266 |
| Cholet, | 31.490 | 8.645 |
| Montfaucon, | 16.575 | 4.865 |
| Totaux, | 62.746 | 17.776 |

CHOLET

2^e CIRCONSCRIPTION

Elle renferme les cantons de :

| | Habitants. | Élect. insc. |
|----------------------|---------------|---------------|
| Champtoceaux, | 12.280 | 3.848 |
| Beaupréau, | 20.214 | 6.176 |
| Montrevault, | 14.707 | 4.543 |
| St-Florent-le-Vieil, | 16.089 | 5.110 |
| Totaux, | 63.290 | 19.677 |

SAUMUR

Tout l'arrondissement, savoir :

| | Habitants. | Élect. insc. |
|----------------------|---------------|---------------|
| Saumur (Nord-Est), | 9.516 | 2.878 |
| Saumur (Nord-Ouest), | 8.973 | 2.605 |
| Saumur (Sud), | 22.832 | 5.977 |
| Doué, | 12.716 | 4.215 |
| Gennes, | 8.042 | 2.630 |
| Montreuil-Bellay, | 11.226 | 3.774 |
| Vihiers, | 17.554 | 5.507 |
| Totaux, | 90.859 | 27.586 |

SEGRÉ

Tout l'arrondissement, savoir :

| | Habitants. | Élect. insc. |
|------------------------|---------------|---------------|
| Candé, | 11.531 | 3.010 |
| Châteaufort-s.-Sarthe, | 11.530 | 3.623 |
| Lion-d'Angers, | 11.876 | 3.410 |
| Pouancé, | 13.489 | 3.859 |
| Segré, | 14.393 | 3.939 |
| Totaux, | 62.823 | 17.841 |

VICTIMES DE LA LOIRE

Hier soir, trois jeunes gens se baignaient devant le quai Notre-Dame, sur une grève qu'ils croyaient solide.

Au moment où ils s'y attendaient le moins, le sable coula sous leurs pieds et l'un d'eux, nommé Meschin, âgé de 16 ans, fut entraîné au fond de l'eau sans pouvoir vaincre la résistance du courant.

Ses deux camarades ont bien cherché à le retirer, mais leurs efforts sont restés impuissants. Heureux qu'ils n'aient pas eux-mêmes été victimes.

Un autre jeune homme du quartier de Fenet, Paul Vacher, a traversé la Loire à la nage, au risque de se noyer lui-même, pour tâcher de secourir Meschin. Il a pu le saisir et le retirer, mais l'infortuné ne donnait déjà plus signe de vie.

Ce matin, M. Ragueneau, pêcheur, a découvert, près le quai du Gaz, le corps d'un autre noyé, vêtu comme un homme de la campagne et paraissant âgé de 25 ans environ.

Par les soins de M. le commissaire de police, le corps a été transporté à l'hôpital.

Aussitôt que le parquet l'aura ordonné, on cherchera sur ce noyé s'il existe des papiers pouvant indiquer son origine et son nom.

Des effets ont été trouvés ce matin dans les prés du Petit-Puy, sur le bord de la Loire. On ignore si ces vêtements appartiennent au jeune Meschin dont nous parlons plus haut.

Dans le cas contraire, on serait peut-être encore en présence d'un troisième noyé.

ENCORE UN ACCIDENT DES TRAMWAYS

Une brave femme des environs de Saumur conduisait samedi une espèce de char-à-banc, lorsque, par suite d'une glissade faite sur les rails du tramway, rue d'Orléans, en face l'hôtel de Londres, le cheval qu'elle conduisait s'est abattu à terre lourdement. Cette personne a été projetée violemment sur le pavé et s'est forte-

ment contusionnée aux mains et au visage. Grâce aux soins dévoués et empressés de M. *** et M^{me} *** (maison Gerbeaud et Ducher, 47, rue d'Orléans), cette femme a pu remonter en voiture et gagner son domicile.

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE SAUMUR

La Société Nautique de Saumur vient de remporter un nouveau succès aux courses d'hier, à Laval.

Dans la course à quatre avirons (juniors), Saumur est arrivé 1^{er} avec *Serpolette*, battant les équipes du Mans, Angers, Rennes et Nantes.

Skiffs (juniors). Sont arrivés :

1^{er}, *Myosotis*, M. G. Trouvé, de Saumur.

2^e, *Caiman*, M. Destre, de Saumur.

3^e, *Le-Voilà*, M. Boivin, du Mans.

Dans une course en périssoire, le jeune Maurice Trouvé, de Saumur, a obtenu un 4^e prix.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Louis Masse, employé de commerce, et Marie-Louise Bourdin, sans profession, tous deux de Saumur.

Léon-Félix Tremblay, employé de commerce, et Berthe-Colombe-Alexandrine Puichaud, sans profession, tous deux de Saumur.

Nous lisons dans l'*Union de l'Ouest* :

« M. Henri Le Houx, élève du collège Saint-Louis à Saumur, a été reçu bachelier ès-sciences. Son admission porte à 94 le nombre des diplômes obtenus par les maisons d'éducation ecclésiastiques en 1888-1889.

« Dans la liste récemment publiée des candidats admis à l'agrégation des lettres, au concours de sortie de l'Ecole normale, se trouve le nom de M. Joubin, proposé aussi pour l'Ecole d'Athènes. Ce jeune homme est le neveu de M. Olivier Joubin, secrétaire-général de la mairie d'Angers, et le troisième fils de M. Joubin, ancien censeur au lycée d'Angers, actuellement proviseur du lycée Saint-Louis, à Paris. Ses deux frères aînés sont professeurs : l'un à la Faculté des sciences de Montpellier ; l'autre, à celle de Rennes ; le plus jeune frère se destine à l'Ecole polytechnique.

« Voilà certes une famille qui fait honneur à l'Université et suit glorieusement la carrière paternelle. »

LA TEMPÊTE DU 17 AOUT

M. A. Bouchard, d'Angers, adresse la lettre suivante au *Journal de Maine-et-Loire* :

« Thouarcé, le 29 août 1889.

« Monsieur le Directeur,

« Vous avez bien parlé dans votre journal de la tempête du 17 août, mais vous n'avez pas, je crois, été suffisamment renseigné sur les dégâts qu'elle a occasionnés dans le Saumurois.

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

DEUXIÈME PARTIE

II. — TIM SNARE SE MET EN CHASSE

(Suite)

C'était parfaitement vraisemblable ; c'était même à peu près certain.

Seulement, était-il admissible que le jeune homme se tint obstinément cloîtré?... Bourg n'est pas si grand qu'un jour ou un autre, par l'effet du hasard ou autrement, lui, Tim, ne finit point par le rencontrer.

Voilà ce que ce dernier se disait sans cesse, en recommençant ses courses dans la capitale de la Bresse ; voilà ce qu'il se répétait pour la centième fois, le matin du jour où nous sommes arrivés. Et il se creusait la tête, cherchant une raison qu'il ne trouvait pas...

Il allait être onze heures. Le déjeuner était prêt. Tim, toujours distrait par ses réflexions, s'inquiétait de son service, l'esprit dans les nuages...

Tout à coup, il poussa un cri, prit son chapeau et d'un bond s'élança au dehors, laissant le major stupéfait...

Il ne marchait pas, il courait ! Il fut bientôt loin... Il allait, sans même regarder derrière lui.

Tout en se hâtant, il se parlait à lui-même à haute voix, comme les gens que leur préoccupation domine et exalte

— *What a stupid fellow am I!* grommelait-il en anglais, quel imbécile je suis !... Le voilà, le motif : RAOUL EST MALADE !... Comment diable n'ai-je pas songé à cela plus tôt !... Tout s'explique à présent !... Pour le coup, je crois que je suis lancé sur la bonne piste !

Il se frottait les mains, et précipitait de plus en plus sa marche.

— *Master Snare!* se disait-il, pour votre peine, mon cher, vous vous offrirez tout à l'heure un verre de grog, ou Dieu me damne !

Déjà il était en vue de Bourg, et n'en accélérât que mieux sa course... Maintenant, il avait atteint la promenade du Mail. Il la longeait, la dépassait... Il côtoyait le Quinconce ; il entra à l'hôtel des Dombes et demandait à déjeuner.

Le garçon le reconnut, pour l'avoir vu quel-

ques jours auparavant ; Tim lui offrit un grog, tout en buvant et en causant, s'informa des voyageurs qui avaient logé à l'hôtel depuis un certain temps. Il avait adressé déjà une semblable demande au maître de l'établissement. La réponse du garçon fut la même que celle de son patron : celui que Tim cherchait n'avait pas été vu dans cet hôtel.

Tim ne fut pas surpris de ce résultat, auquel il s'attendait à demi. Il en arriva alors au point qu'il s'était proposé d'éclaircir, à savoir si l'on n'avait pas entendu parler de quelque accident survenu à un voyageur : chute, blessure ou maladie. Le garçon ne put le renseigner davantage à ce sujet. Tim, sans se décourager, prit le nom de tous les hôtels de Bourg, paya et sortit.

Sans tarder, il se mit en chasse, visitant l'un après l'autre, et ceux qu'il connaissait et ceux qu'il ne connaissait pas, en commençant par l'hôtel de la Gare pour finir par l'hôtel du Bastion.

Nulle part il n'obtint le renseignement qu'il espérait.

C'était vraiment à y renoncer.

Tim, confus et de mauvaise humeur, se décida à retourner à Corgenon, et à chercher,

chemin faisant, une combinaison nouvelle.

Un homme vint à passer en ce moment. Tim le pria de lui indiquer l'itinéraire le plus court pour gagner la route de Trévoux.

Le passant allait dans cette direction : il invita Tim à l'accompagner.

Tous deux prirent la rue du Palais, la place du Greffe et la rue Lalande — qui aboutit à la place Joubert et puis au Quinconce.

Tout en marchant, Tim demanda à son compagnon s'il ne connaissait pas d'autres hôtels, à Bourg, que ceux dont il lui lut la liste.

— Non, répondit l'homme, mais je connais une auberge : la voilà !

Ils étaient arrivés, précisément, en face de chez Regneux.

Tim remercia le passant et entra dans l'auberge.

Il se fit servir un verre de cognac, et alluma un cigare.

Au bout de quelques minutes, il entendit un bruit de pas descendant l'escalier du premier étage. Presque aussitôt après, l'aubergiste parut.

Tim le salua et lui exposa le motif de sa visite. Il ne lui cacha pas qu'il cherchait Raoul

Je parcourais hier la plaine de la Champagne, entre les côtes du Vaudelnay et la Motte du Puy-Notre-Dame. C'est tout simplement stupéfiant de voir les rangées de grands noyers renversés le long des routes, les amandiers, les pruniers déracinés dans les enclos et les racines en l'air, poussant des bourgeons adventices.

Dans cette grande plaine de Champagne, le paysan ne connaît guère les arbres d'agrément, il plante et cultive les arbres de rapport. C'est vous dire quelle perte subit cette contrée plantée d'arbres à fruits de toute nature.

Chez un propriétaire, M. Goupil aîné, qui habite un superbe domaine au milieu duquel s'élève un cèdre du Liban, majestueux bien qu'il n'étant aucunement séculaire; il est aujourd'hui démembré, ses branches, longnes de six mètres, grosses comme un homme de taille ordinaire, ont été tordues par le vent.

La Champagne s'est trouvée enveloppée par un redoutable cyclone qui a porté ses ravages jusque sur l'une des places publiques du Puy-Notre-Dame. Les vents venant à la fois du sud-est et de l'ouest renversaient tout sur leur passage.

La direction opposée des vents est bien indiquée par la position des arbres renversés face à face et sur un espace de plus d'un kilomètre.

Mais le cyclone ne s'est pas borné à déraciner les arbres; il a aussi, non pas fait écrouler les murs de clôture, mais il les a pris par le pied et couchés à terre en même temps qu'un régime de vents supérieur enlevait les toitures, défonçait les fenêtres et les portes, renversait les cheminées.

La tempête soufflait à terre et encore à une hauteur de 7 à 10 mètres.

Ce fut un moment dangereux à passer pour l'intéressante et active population agricole de la Champagne du Vaudelnay, et aujourd'hui s'il est des ruines qui peuvent se relever, comme les murs et les toitures, il est des pertes qu'il faudra vingt-cinq ans pour réparer, comme les noyers, tous les arbres fruitiers détruits, et c'est là le côté le plus grave.

Si encore la terre était généreuse avec ceux qui la travaillent, les vides dans l'agriculture des enclos pourrait se faire, mais la récolte du blé ne donne pas ce qu'elle promettait tout d'abord, la vigne est phylloxérée de ci et de là et peu chargée de vendange, tout cela ne donne guère de gaieté au cœur.

Veillez bien agréer l'assurance de mes sentiments respectueux.

A BOUCHARD.

Doné. — Le 26, au matin, des habitants de la ville de Doné, passant dans la rue de la Croix-de-Mission, trouvèrent un homme étendu sans vie sur le sol.

Aussitôt ils prévinrent la gendarmerie et un médecin.

Ce dernier constata que l'individu était mort

Merris, chaque jour depuis sa disparition, et qu'il avait en vain parcouru tous les hôtels, cafés et estaminets de Bourg et des environs.

Deux amis de M. Merris sont désespérés de son absence, dit-il, et vous les obligeriez infiniment si vous pouviez les rassurer sur son sort, ajouta Tim Snare.

L'anbergiste se montra contrarié de n'avoir rien à lui apprendre, et l'engagea à voir ailleurs.

Tim le remercia, et partit d'un air désolé, prêt, cette fois, à renoncer à tout.

Lorsqu'il rentra à Corgenon, le major n'eut pas besoin de l'interroger; la mine désappointée du pauvre garçon disait assez qu'il avait échoué encore.

Et pourtant, murmurait-il dans un entêtement voisin de la monomanie et en frappant du poing, et pourtant on ne m'ôtera pas de la tête qu'il est à Bourg!

Après le dîner, Macdowal et Polly déclarèrent qu'ils ne pouvaient séjourner davantage dans ce pays, « qu'on ne trouverait rien », et qu'ils étaient décidés à partir le lendemain matin.

Tim s'arrachait les cheveux. Il était bien forcé de leur donner raison, mais il enrageait.

d'une congestion cérébrale déterminée par l'abus de l'alcool.

On reconnut dans le décédé un nommé Froger, Pierre, dit la Petite-Chaleur, âgé de 49 ans, qui exerçait la métier de toucheur de bœufs.

LOUDUN. — Il y a quelques jours, un jeune homme de la commune de Messemé s'attarda à boire chez un débitant de Loudun et montra une pièce de 20 fr. en réglant sa consommation.

Un nommé B... l'accosta en sortant, l'accompagna sur la route, puis le quitta pour revêtir un déguisement et aller, par un chemin détourné, l'attendre au passage.

Lorsque le jeune homme arriva près du village de Niorteau, le sieur B... sortit d'un chemin creux, lui asséna sur la tête un coup de caillon et lui enleva son porte-monnaie.

B..., qui a eu déjà des difficultés avec la justice, a été écroué à la maison d'arrêt de Loudun.

TOURS. — Les tramways de Tours à Vouvray. — Voici des renseignements sur la marche des nouveaux tramways.

Ils partiront toutes les heures et demie en semaine, et suivant les besoins du service le dimanche et les jours de fête. La durée du parcours sera d'environ une demi-heure. Arrivés au dépôt des tramways à chevaux, les tramways à vapeur devront forcément ralentir pour suivre par derrière ceux qui font le parcours du quai Saint-Symphorien et du pont de pierre.

Enfin, pour ne pas effrayer les chevaux qui passeront sur le quai, à son entrée en ville, la machine renversera sa vapeur et ne marchera plus qu'avec son condensateur à air comprimé, c'est-à-dire sans vapeur ni fumée.

La machine en miniature est très forte, car elle porte le timbre de 16 atmosphères, ce qui permet de donner une pression énorme sans aucun danger.

POITIERS. — Dans l'intérêt d'une famille, des recherches sont faites par l'administration, dans le but de découvrir la retraite du jeune Chevrier, Alfred, âgé de 14 ans, de Poitiers, qui a abandonné le domicile de ses parents depuis le 12 août.

« Taille 1^m 30; sourcils et cheveux blonds coupés en brosse; yeux bleus et grands; bouche moyenne, teint clair; il était vêtu d'un pantalon toile jaune avec bande noire; petit gilet même étoffe avec boutons de nacre; paletot petits carreaux noir et blanc-jaune avec filets rouges, chemise blanche, cravate noire étroite; coiffé d'une toque bleue avec rubans retombant; montre en or avec chaîne d'acier. Il s'occupe souvent à dessiner, et demande à s'embarquer. »

Ne sachant que dire, il les supplia de lui accorder encore deux jours. Passé ce terme, le départ serait irrévocable.

Après une courte opposition, le major et sa nièce cédèrent à ses instances.

Le lendemain matin, Macdowal avec la voiture, et Tim à pied, prirent chacun un chemin différent, pour de nouvelles enquêtes. Polly, restée au logis, se mit en prières.

Le major voyagea jusqu'au soir et revint, ennuyé, n'ayant recueilli aucune information.

On attendit en vain Tim Snare ce jour-là.

La matinée du lendemain se passa également sans qu'il parût.

Macdowal et Polly ne savaient s'ils devaient se réjouir ou s'attrister de cette absence prolongée. Ils ne cessaient d'aller explorer les environs.

— A quoi bon? murmurait le major, ce sera encore une déception nouvelle!

Il était onze heures et demie. Le déjeuner touchait à sa fin, et l'on apportait le café. Macdowal se promenait de long en large, dans la salle à manger, en fumant son cigare.

Brusquement la porte s'ouvrit. Tim entra comme une bombe.

— En voiture, Votre Honneur! en voiture!

Les personnes qui pourraient fournir des renseignements sur cet enfant sont instamment priées de les communiquer à M. Chevrier, boulevard Saint-Cyprien, 4, à Poitiers.

LE MANS. — M. Salvaire, directeur de l'asile des aliénés de la Sarthe, vient d'être éprouvé par un malheur épouvantable. Son fils aîné, un jeune homme de dix-neuf ans, se promenait mercredi soir au bord de l'eau, aux environs du moulin de l'Epaui; il voulut porter secours à un petit chien que le courant de l'écluse entraînait sous la roue motrice, mais le pied lui manqua et il tomba à l'eau dans un endroit très profond et rempli d'herbes. Il disparut et se noya sous les yeux des personnes impuissantes à lui porter secours. Après sept ou huit minutes d'efforts, on ne retira qu'un cadavre.

M. Salvaire était employé naguère encore dans une grande administration de la ville de Paris; la mort affreuse de son fils l'a absolument désespéré.

Bons de l'Exposition (4^e tirage)

Le numéro 274,113 gagne 100,000 fr.
Le numéro 42,339 gagne 10,000 fr.
Les dix numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr., savoir:
58,689 — 264,320 — 653,078 — 803,255
— 278,045 — 609,642 — 603,459 — 32,701
— 308,411 — 810,316.
Cent autres numéros gagnent chacun 100 fr.

CONSEILS ET RECETTES.

CONTRE LES ASCARIDES LOMBRICOÏDES (VERS INTESTINAUX)

Santonine, 1 gramme. Extrait d'absinthe, 1 gr. 30. Guimauve pulvérisée, q. s. Pour 20 pilules.

Une à deux, le matin à jeun, pour les enfants, et une à six pour les adultes.

DIARRHÉE. — BOISSON ANTIDIARRHÉIQUE
Semences de riz décortiquées, 30 grammes. 3 blancs d'œufs. Sirop de coings, 100 grammes. Eau, un litre.

On fait bouillir le riz pendant une heure, on passe à travers un linge peu serré, on laisse refroidir la décoction ainsi obtenue et on y ajoute les œufs et le sirop. On donne toutes les demi-heures un quart de verre de cette préparation.

MOYEN D'ENLEVER LE GOUT DE L'HUILE DE RICIN

Huile de ricin, 30 grammes.
Sucre en poudre, 3 grammes.
Sel commun, 1 gramme.
Rhum, une cuillerée à bouche.
On mélange avec soin.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 1^{er} septembre 1889.
D'une semaine à l'autre le 3 0/0 a fléchi de 85.90 à 85.42, le 4 1/2 0/0 de 104.25 à

miss Polly! cria-t-il d'une voix essouffée, vite, dépêchons-nous!

Lieschen était devenue pâle... Le major voulut interroger son domestique qui, pour toute réponse, ne cessait de répéter comme un fou:

— Vite! en voiture! en voiture! en voiture!

Polly, incapable de parler, s'empressa d'obéir.

Macdowal, après avoir soldé la dépense, la suivit à son tour.

Pendant qu'ils volent sur la route, racontons ce qui était arrivé.

La veille, Tim, résolu de se fier à la providence, s'était mis en marche un peu au hasard, inspectant les villages, les hameaux et les fermes. Il avait visité tour à tour St-Rémi, les Granges-Blanches, Péronnas, Ponte, la Vernay, la Croix, la Gache, Bellevue, Lacourie, la Grange-Bonnet où il avait déjeuné.

Dans l'après-midi, il avait recommencé ses recherches dans une autre direction, toujours sans obtenir le moindre renseignement.

(A suivre.)

104.05. Cette réaction paraîtra légère si on songe que depuis lundi on a eu successivement: la crise de Turin, la fixation des élections et l'élévation de l'escompte à Londres.

Le Crédit Foncier finit à 1,281.25. Pour les obligations foncières et communales à lots, rien ne prouve mieux la faveur dont elles jouissent auprès de l'épargne que les nombreux achats auxquels elles donnent lieu.

La Banque de Paris et des Pays-Bas est à 745; elle mériterait mieux en raison de l'excelente marche des affaires sociales.

La Société Générale a eu des demandes suivies à 465; on ne tardera pas à la voir reconquérir des prix plus en rapport avec sa situation.

La Banque d'Escompte n'a éprouvé que des changements insignifiants de 510 à 515. Cette société paiera sans frais à partir du 1^{er} septembre le coupon n° 3 de l'emprunt russe 4 0/0 1889.

Les Dépôts et Comptes Courants sont à 595. Les profits et pertes du 1^{er} semestre de 1889 s'élevaient à 1,717,742 fr., en augmentation de 36,195 fr. sur 1888.

Le Crédit Lyonnais se tient à 691.25.

Le 3 0/0 Portugais est à 66 et le 4 1/2 0/0 à 500, son prix de remboursement. Sans tenir compte des différences d'échéance, on voit que le 3 0/0 rapporte 4.53 0/0. Il y a donc avantage à le préférer.

L'Italien finit à 92.55. Il devrait être beaucoup plus bas, mais la banque allemande le soutient. Cette fermeté relative ne saurait être durable; elle offre, dans tous les cas, aux porteurs de fonds italiens une occasion excellente de se débarrasser une fois pour toutes de ce papier frappé du plus légitime discrédit.

La Banque Ottomane est descendue cette semaine de 528.75 à 520. C'est avec raison que l'épargne se désintéresse de cette valeur qui ne lui présente aucune sécurité.

Le Panama est faible à 42.25.

La Tour Eiffel cote 785. Le 2 septembre, les actionnaires toucheront une nouvelle répartition de 100 fr.

L'obligation des Immeubles de France remboursable à 1,000 fr. et rapportant 15 fr. n'est encore qu'à 365. Indépendamment d'un revenu élevé, elle donne la chance du remboursement avec une prime de 635.

Le vote du concordat du Crédit Provincial a eu une importance considérable à divers points de vue: en mettant le liquidateur en possession de l'actif, il a donné aux actions une valeur de 435 à 140 fr.; il permet, en outre, la reconstitution, sur de nouvelles bases, de la Société qui a possédé jadis une clientèle considérable parmi laquelle elle retrouvera de nombreux éléments de succès. En achetant de 70 à 72 fr., on fait une bonne opération.

L'obligation 5 0/0 des Chemins Argentins est tenue à 434. L'hypothèque sur la ligne, la garantie de l'Etat, le capital de la Compagnie sont autant de gages distincts qui placent cette valeur au-dessus de beaucoup de fonds européens.

L'obligation des Chemins Economiques est demandée à 376.

Dernières Nouvelles

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Paris, 2 septembre, 11 h. ».

Le XIX^e Siècle a reçu avec la mention « nouvelle sûre » la dépêche chiffrée suivante:

Le général Boulanger est résolu à se constituer prisonnier pour répondre aux accusations de M. de Beaurepaire; il sera à Paris dans le commencement de la semaine qui précédera les élections.

Toutes les mesures sont prises pour dépister la police, afin que l'arrestation du général n'ait lieu qu'à Paris.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS,

Faite avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés 1.50 le litre.

Montpellier, 47 — 1.75 le litre.

Armagnac, 50 — 2^e le litre.

Verre compris.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS

École des Hautes Études Commerciales

108, Boulevard Malesherbes, 108

Cours normaux; durée des Études: 2 ans.

RENTREE: Lundi 7 Octobre 1889

L'École reçoit les Étèves internes et des Étèves externes.

École préparatoire; durée des Études: 1 an.

RENTREE: Lundi 7 Octobre 1889

Pour les renseignements complémentaires, s'adresser au Directeur qui enverra gratuitement le programme des conditions d'admission.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A TITRE de LICITATION
Entre Majeurs
Avec admission d'étrangers,
PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de
M^e GAUTIER, le Dimanche 29
Septembre 1889, à midi,

LES IMMEUBLES

CI-APRÈS
Appartenant indivisément aux enfants
de M. BELANGER.

Ville de Saumur

Une maison, située à Saumur, rue
Nationale, n^o 52 et 54, occupée par
le successeur de M. Leballer.

Location, 4,500 fr. par an et les
impôts, pour un long bail.

Commune de Bagneux

4 hectare 2 ares 30 centiares de
vigne sur lesquels existe une petite
maison, situés au canton de la
Bergère.

Commune de Distré

Une maison avec habitation pour
le vigneron, vigne et jardin clos
de murs, belle cave, pressoir,
situés à Pocé, d'une superficie
d'environ 50 ares.

20 ares de vigne, à la Saulaie.

59 ares 70 centiares de vigne, à
la Queue-des-Bois.

24 ares 27 centiares de vigne,
au même lieu.

15 ares 40 centiares de terre, au
même lieu.

40 ares 4 centiares de terre, au
même lieu.

On pourra traiter avant l'adjudi-
cation en s'adressant à MM. Bou-
rasseau-Belanger, négociant à
Saumur, LOISELEUR-BELANGER, à
Benais, ou à M^e GAUTIER, notaire.

Etude de M^e LE BARON, notaire
à Saumur.

**A VENDRE
UNE MAISON**

Avec Cour et Jardin

A Saumur, rue d'Alsace, n^o 41.

S'adresser à M^e LE BARON, no-
taire. (696)

Etude de M^e GAUTIER, notaire
à Saumur.

**A VENDRE
LE CLOS**

DU

Bois - Brard

Commune de Saint-Hilaire-Saint-
Florent, près le Pont-Fouchard,

COMPLANTÉ EN VIGNES,

Comprenant : maisons d'habita-
tion et de jardinier, avec anticham-
bre, salon, salle à manger, 10
chambres à coucher, cabinets de
toilette, mansardes, greniers, cui-
sine, office, lingerie, buanderie,
cave, cuve à vendange, remise,
écurie, hangar, près et terrains
propres à bâtir, en façade sur la
levée de Saint-Florent.

S'adresser audit M^e GAUTIER et
sur les lieux. (702)

Etude de M^e GAUTIER, notaire
à Saumur.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1890

UNE MAISON

Avec Magasin, Cour, Remise
et Ecurie,

Située à Saumur, rue de l'Abreuvoir

S'adresser, pour traiter, audit
M^e GAUTIER. (640)

**PILULES
DE
BEECHAM**

Pour maladies bilieuses, affections du système
nerveux, telles que flatuosité, coliques ventueuses,
nausées, maux de tête, vertiges, tympanite, ballon-
nement du ventre après le repas, assoupissements,
rhumes, refroidissements, échauffements, manque
d'appétit, étouffements, dyspnée, constipation,
taches épidermiques, insomnie, cauchemars,
tremblements, nervosité, etc. La première dose
soulage le malade dans les vingt minutes. Ce n'est
pas une exagération. On engage les personnes qui souffrent
de se procurer une boîte de ces pilules à titre d'essai, elles
reconnaîtront que leur valeur dépasse bien 25 francs la boîte,
worth a guinea a box.

Les PILULES BEECHAM, prises suivant les indications,
se recommandent surtout à l'usage des dames comme moyen
curatif rapide et efficace. Ces pilules guérissent toutes ob-
structions internes ou irrégularités du système. Dans les cas
D'AFFAIBLISSEMENT DE L'ESTOMAC, DE DIGESTIONS
LABORIEUSES, DE DESORGANISATION DU FOIE
elles agissent comme un charme, une ou deux doses suffisent
pour opérer des miracles dans l'organisme : elles fortifient le
système musculaire, ramènent le bon appétit et ramènent le
physique dans tout son ensemble. Ce sont là des "Elixirs"
reconnus par des milliers de personnes de toutes classes de
la société humaine, et la preuve, offrant la meilleure garantie
aux maladeurs, est que d'entre tous les remèdes brevetés,
ON NE PEUT CITER AUCUN AU MONDE QUI AIT UN
PLUS GRAND SOULÈVEMENT, QUE LES PILULES
BEECHAM. Chaque boîte renferme l'instruction.

Ces pilules sont préparées uniquement par THOMAS
BEECHAM à St. Helens, Lancashire, Angleterre, et se
vendent dans toutes pharmacies en France à raison de 2
francs et de 4/50 la boîte. Seuls Représentants pour la
France : PHARMACIES ANGLAISES, RUE CASTIGLIONE, 2,
AVENUE DES CHAMPS ELYSÉES, 62, PARIS.

Etude de M^e BENARDEAU, notaire
à Vernueil.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le Jeudi 19 septembre 1889, à
2 heures de l'après-midi,

UNE MAISON

Située ville de Longué, rue de
la Loi, proche le marché au blé,
actuellement occupée par le sieur
Coulon, boucher, qui en est le
propriétaire, le sieur Aucher, ser-
rurier, et un aubergiste.

Servitude, cour, jardin, lavoir,
le tout d'une contenance de 40
ares 60 centiares.

Cette maison, très bien située
pour tout genre de commerce, est
d'un revenu annuel de 1,200 fr.

L'adjudication aura lieu dans la
la maison.

S'adresser, pour tous renseigne-
ments, à M^e BENARDEAU, notaire à
Vernueil, dépositaire du cahier des
charges. (703)

Comptoir patriotique

J. DELAGE

12, RUE SAINT-NICOLAS, 12
SAUMUR

Spécialité de vins naturels à emporter :
Vins rouges à 0 fr. 40, 0 fr. 50,
0 fr. 60 et 0 fr. 70 le litre.
Vin blanc à 0 fr. 50 le litre.

VINS FINS

Bordeaux, Madère, Frontignan et
Malaga, depuis 1 fr. 25 la bouteille.
Vermouth, Kirsch et Rhum, depuis
1 fr. 25 le litre.

Eau-de-vie, depuis 1 fr. 10. — Co-
gnac, depuis 1 fr. 50 le litre.

Sirops de toutes sortes, 1^{er} choix,
depuis 1 fr. 50.

Liqueurs de toutes sortes, depuis
1 fr. 25.

Liqueurs des premières marques à
des prix exceptionnels de bon marché.

VENTE SUR LE COMPTOIR

Vins blanc et rouge, le verre, 0 fr. 10.

Eau-de-vie, Kirsch, Menthe, Anisette,
Cassis et Rhum, le petit verre, 0 fr. 10.

Absinthe ordinaire, 0 fr. 15.

Absinthe Pernod, 0 fr. 20.
Vermouth, Madère, Malaga, Fron-
tignan, le petit verre, 0 fr. 15.
Fruits divers, 0 fr. 15. (692)

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Coca du Pérou
du D^r VIAULD

La plus efficace et la plus agréable
des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharma-
cien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale,
27, rue de la Tonnelles. (408)

ON DEMANDE une apprentie
pour les Tapisseries artistiques.
S'adresser rue du Marché-Noir,
n^o 40.

AVIS La chasse est interdite
dans la commune d'E-
pieds à tout étranger qui ne pos-
sède pas 2 hectares de terre dans
la commune. (690)

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à
des prix **déjà toute concurrence.**
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées,
Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes
sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre,
pour les abonnés à la Lecture musicale.
**Accords, Réparations, Echanges et Location de
Pianos**

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.
Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos
droits et à queue.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

| STATIONS | Mixte | | Expr. | | Omn. | | Expr. | | Omn. | |
|--------------------|-------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|
| | matin | soir | matin | soir | matin | soir | matin | soir | matin | soir |
| Paris | | | 7 55 | 12 50 | 7 55 | 8 30 | 11 25 | | | |
| Chartres | 6 » | | 9 34 | 10 5 | 2 54 | 9 43 | 10 16 | 1 23 | | |
| Château-du-Loir | 10 13 | | 12 30 | 1 58 | 6 35 | 12 28 | 1 8 | 4 50 | | |
| Noyant-Méon | 11 20 | | | 3 8 | 7 40 | 1 13 | | 5 54 | | |
| Limiers-Bouton | 11 29 | | | 3 17 | 7 49 | | | 6 4 | | |
| Vernantes | 11 43 | | | 3 30 | 8 » | | | 6 13 | | |
| Blou | 11 54 | | | 3 41 | 8 10 | | | 6 23 | | |
| Vivv | 12 2 | | | 3 49 | 8 17 | | | 6 31 | | |
| SAUMUR (Orl.) | | | | | | | | | | |
| (arrivée) | 12 15 | | 1 44 | 4 2 | 8 29 | 1 48 | 2 22 | 6 42 | | |
| (départ) | 12 23 | | 1 47 | 4 14 | 8 34 | 1 54 | 2 28 | 6 53 | | |
| Nantilly (arrivée) | 12 31 | | | 4 22 | 8 41 | | | 7 | | |
| SAUMUR (Etat) | | | | | | | | | | |
| (arrivée) | 12 41 | | | 4 34 | 8 51 | | | 7 11 | | |
| (départ) | | 8 31 | 10 37 | | | | | 6 50 | | |
| Nantilly (départ) | | 8 37 | 10 44 | | 4 23 | 8 43 | | 7 3 | | |
| Chacé-Varrains | | 8 48 | 10 52 | | 4 29 | 8 49 | | 7 9 | | |
| Brézé-Saint-Cyr | | 9 2 | 11 » | | 4 37 | 8 56 | | 7 19 | | |
| Montreuil-Bellay | | 9 19 | 11 24 | 2 18 | 4 57 | 9 11 | 2 22 | 2 59 | 7 29 | |
| Thouars | | | 11 57 | 2 45 | 5 33 | 9 37 | 2 41 | 3 28 | 8 | |
| Niort | | | 3 58 | 4 30 | 8 42 | | 4 31 | 5 20 | 10 32 | |
| Saintes | | | | 6 30 | 11 52 | | 6 12 | 7 53 | 2 3 | |
| Bordeaux | | | | 9 52 | 3 34 | | 9 | 11 13 | 4 54 | |

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

| STATIONS | Mixte | | Omn. | | Mixte | |
|-------------|-------|-------|-------|-------------|-------|------|
| | matin | soir | matin | soir | matin | soir |
| Saumur | 7 52 | 9 37 | 4 31 | Chinon | 7 44 | 4 34 |
| Port-Boulet | 8 40 | 12 12 | 6 50 | Port-Boulet | 8 10 | 4 56 |
| Chinon | 9 4 | 12 50 | 7 14 | Saumur | 9 4 | 7 6 |

SAUMUR — BOURGUEIL

| STATIONS | Omn. | | Omn. | | | |
|-------------|-------|-------|-------|-------------|------|---------|
| | matin | soir | matin | soir | | |
| Saumur | 7 52 | 12 23 | 4 31 | Bourgueil | 7 55 | 11 50 |
| Port-Boulet | 8 44 | 1 10 | 5 10 | Port-Boulet | 8 15 | 12 3 40 |
| Bourgueil | 8 54 | 1 20 | 5 20 | Saumur | 9 4 | 1 4 4 4 |

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

| STATIONS | Mixte | | Expr. | | Omn. | | Expr. | | Omn. | |
|--------------------|-------|-------|-------|-------|-------|------|-------|-------|-------|-------|
| | matin | soir | matin | soir | matin | soir | matin | soir | matin | soir |
| Bordeaux | | | | | 5 40 | | 8 20 | | | 3 |
| Saintes | | | | | 7 15 | 9 9 | 11 39 | | | 6 43 |
| Niort | | | | | 9 32 | 11 | 2 5 | 5 30 | 8 10 | 8 29 |
| Thouars | | | 6 5 | 12 11 | 12 47 | 1 35 | 4 15 | 8 21 | 9 59 | 10 46 |
| Montreuil-Bellay | 9 35 | 6 38 | | | 1 9 | 2 37 | 5 18 | 9 41 | | 11 15 |
| Brézé-Saint-Cyr | 9 55 | 7 18 | | | | 2 50 | 5 18 | 9 41 | | |
| Chacé-Varrains | 10 7 | 7 27 | | | | 2 57 | 5 26 | 9 49 | | |
| Nantilly (arrivée) | 10 13 | 7 34 | | | | 3 2 | 5 31 | 9 55 | | |
| SAUMUR (Etat) | | | | | | | | | | |
| (arrivée) | 10 22 | 7 45 | | | | 3 13 | 5 42 | 10 3 | | |
| (départ) | | 7 25 | 11 25 | | | 2 52 | 5 20 | | | |
| Nantilly (départ) | | 7 38 | 11 36 | | | 3 3 | 5 33 | | | |
| SAUMUR (Orl.) | | | | | | | | | | |
| (arrivée) | | 7 47 | 11 44 | 1 36 | 3 11 | 5 41 | | 10 59 | 11 46 | |
| (départ) | | 7 57 | 11 54 | 1 42 | 3 15 | 5 45 | | 11 7 | 11 53 | |
| Vivv | | 8 10 | 12 10 | | | 3 27 | 5 59 | | | |
| Blou | | 8 19 | 12 19 | | | 3 35 | 6 8 | | | |
| Vernantes | | 8 32 | 12 33 | | | 3 46 | 6 20 | | | |
| Limiers-Bouton | | 8 45 | 12 46 | | | 3 57 | 6 32 | | | |
| Noyant-Méon | | 8 59 | | | | 4 9 | 6 44 | | 11 44 | |
| Château-du-Loir | | 10 10 | 2 9 | 2 58 | 5 22 | 7 58 | | 12 26 | 1 12 | |
| Chartres | | 2 47 | | 5 54 | 9 26 | 12 4 | | 3 26 | 4 05 | |
| Paris | | 5 25 | | 7 30 | 11 50 | 2 27 | | 5 10 | 5 45 | |

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

| STATIONS | Mixte | | Omn. | | Mixte | |
|-----------------|-------|------|-------|-------|-------|------|
| | matin | soir | matin | soir | matin | soir |
| Poitiers | | | 6 5 | 6 55 | 12 53 | |
| Moncontour | | | 7 41 | 10 48 | 2 27 | |
| Loudun | | | 8 41 | 1 46 | 3 4 | |
| Montreuil (ar.) | | | 9 21 | 3 24 | 4 38 | |
| (départ) | 6 53 | 9 29 | 4 25 | 5 | 9 30 | |
| le Vaudelnay | | | 7 4 | 9 40 | 4 46 | 5 10 |
| Baugé | | | 7 14 | 9 50 | 5 30 | 5 19 |
| Doué | | | 7 22 | 9 57 | 6 16 | 5 26 |
| Martigné | | | 7 43 | 10 17 | 7 5 | 5 40 |
| Angers | | | 9 12 | 11 45 | 9 50 | 7 10 |

ANGERS — DOU